



VILLE DE LEVALLOIS

Centre Communal  
d'Action Sociale

Acte télétransmis en préfecture  
le 28 MARS 2024

Acte publié électroniquement  
le 29 MARS 2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

DÉLIBÉRATION N° 10

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA SÉANCE DU 27 MARS 2024**

OBJET : Approbation du Compte administratif de l'exercice 2023

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration	11	Votes pour	9
Nombre de Membres en exercice	11	Votes contre	/
Nombre de Membres présents	8	Abstentions	/

*Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Levallois, dûment convoqué en vertu de l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le 19 mars 2024 par Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du CCAS, s'est réuni le 27 mars 2024, dans la salle Aristide Briand située au Rez-de-chaussée en l'Hôtel de Ville de Levallois, sous la présidence de Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du Conseil d'Administration du CCAS.*

**Administrateurs présents :**

Madame Martine ROUCHON, Madame Marie COMBELLE, Madame Valérie FOURNIER, Monsieur Baptiste NOUGUIER élus par le Conseil Municipal.

Madame Marie-Paule BLADIER, Madame Monique FOLLIAU, Monsieur Joël BARDEL, Monsieur Laurent PASCAL, Administrateurs nommés par Madame le Maire.

**Administrateurs représentés :**

Madame Agnès POTTIER-DUMAS, Maire-Présidente, par Madame Martine ROUCHON  
Monsieur François LASSALLE-CLAUX, Administrateur nommé, par Madame Marie COMBELLE

**Administrateur absent:**

Madame Hélène COURADES, Administratrice élue

**Administrateur excusé: /**

*Du procès-verbal de cette séance a été extrait ce qui suit*

**COMPTE ADMINISTRATIF  
DE L'EXERCICE 2023**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 1612-12 et L. 2121-31,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

VU la délibération n°13 du Conseil d'administration du 11 avril 2023 approuvant le Budget Primitif de l'exercice 2023,

VU le Compte de Gestion de l'exercice 2023 établi par le Trésorier Municipal,

VU le projet de Compte Administratif 2023 du Centre Communal d'Action Sociale de Levallois soumis aux Administrateurs,

**DÉCIDE**

ARTICLE 1<sup>ER</sup> : De donner acte, par la présente délibération, de la présentation du Compte Administratif 2023.

ARTICLE 2 : D'arrêter le Compte Administratif 2023 dont les résultats de l'exercice sont les suivants :

- En section de fonctionnement ----- - 13 917.27 €
- En section d'investissement ----- - 104 649.16 €

En conséquence, les résultats cumulés avant affectation sont :

- En section de fonctionnement ----- 391 022.94 €
- En section d'investissement ----- 109 421.58 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,  
Et ont signé au registre les membres présents.



Pour extrait conforme.

P/Madame le Maire - Présidente,

Martine ROUCHON

Vice-présidente du CCAS

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Approbation du Compte administratif - exercice 2023

---

Date de transmission de l'acte : 28/03/2024

Date de réception de l'accusé de  
réception : 28/03/2024

---

Numéro de l'acte : 2024032710 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 092-269200424-20240327-2024032710-DE

---

Date de décision : 27/03/2024

Acte transmis par : Marie-Odile FROGER DELAPIERRE

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires  
7.1.2. délib. doc. budgétaires (BP, DM, CA, affectation résultats, compte gestion)